

CENTRE DE FORMATION ET DE RECLASSEMENT



CLASSEUR HANDICAP

POUR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DES
CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Edition 2023



Ce classeur regroupe toutes les informations permettant d'accueillir, d'informer et d'accompagner les candidats de centre GEFI en situation de handicap.

Sommaire

Historique et Objectifs

Plaquette bien accueillir les personnes handicapées

Contacts et autres sources d'informations

Annexes

Les sources complémentaires d'informations sur le handicap

Découvrir la mission de référent handicap en CFA - PRITH

Carte des acteurs du handicap - AGEFIPH

Le travail des personnes handicapées mentales

Guide de l'UNAPEI

L'information pour tous

Règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre - UNAPEI

Historique et Objectifs

Historique :

Depuis 1980, notre centre de formation accueille des personnes qui souhaitent changer de métier et accéder à une carrière informatique par une formation professionnelle qualifiante et reconnue par les entreprises.

Nous nous sommes spécialisés dans les métiers de la maintenance informatique car ils sont les plus accessibles aux candidats ayant eu un parcours d'études réduit.

En effet, dans ces métiers, les recruteurs se basent principalement sur des critères d'embauche humain en demandant des qualités relationnelles, de service ou de réactivités, donc des qualités qu'une personne peut avoir quel que soient ses études initiales.

Cela nous permet de donner leur chance à des candidats de profils très différents.

Plus de 7000 personnes ont été ainsi formés à GEFi depuis 1980.

Personnes en situation de handicap :

La formation ayant comme objectif le reclassement professionnel, elle est accessible à toutes les personnes handicapées lorsque l'apprenant est en capacité physique et/ou psychologique d'exercer un emploi de support technique informatique à l'issue de la formation, ce qui est le cas pour une grande majorité des personnes en situation de handicap.

Nous avons en particulier assuré avec succès la formation et le reclassement de personnes ayant des déficits visuels, auditifs ou d'élocution.

Les locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Tout le personnel enseignant apporte un accompagnement pédagogique particulier aux stagiaires en situation de handicap.

Objectifs

Les objectifs de ce classeur sont de sensibiliser toutes les personnes du centre GEFi en contact avec les candidat(e)s sur la gestion de celles et ceux qui sont en situation de handicap, pour mieux les écouter, les informer et les accompagner.

Le classeur contient également en annexe diverses sources d'informations sur le handicap.

Plaquette

Bien accueillir les PH

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec déficience motrice



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec déficience sensorielle



A/ Accueillir des personnes avec déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication orale ;
- ✦ L'accès aux informations sonores ;
- ✦ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.



B/ Accueillir des personnes avec déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec déficience mentale

A/ Accueillir des personnes avec déficience intellectuelle ou cognitive



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ✦ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Un stress important ;
- ✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ✦ La communication.

2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :

APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

Contacts et autres sources d'information

Pour aider les personnes en situation de handicap à trouver des informations et/ou des moyens supplémentaires pour faciliter leur accès à une formation professionnelle, il peut être utile de donner les contacts avec des organismes spécialisés.

Ces personnes peuvent ainsi contacter les organismes suivants :

AGEFIPH – Tél : 0800111009 ou 0891 150 357

192 Avenue Aristide Briand
92220 Bagneux

FIPHFP – Tél : 01 58 50 99 33

16, rue Berthollet
94110 Arcueil

MDPH Val de Marne – Tél : 01 43 99 79 00

7-9, voie Félix Eboué
Immeuble Solidarités
94046 Créteil



Centre de formation et de reclassement



Au soutien de votre carrière !

**Référent Handicap GEFI : Laurent
THAON : 01 42 07 14 83**